Image not found or type unknown

Modification ou suppression cahier des charges

Par **bretseb**, le **03/03/2009** à **19:27**

bonjour
j'ai achete un terrain et construit une maison
le permis de construire accepté, la construction a débuté et au moment de construire le garage en limite de propriété, ma voisine m'a envoyé une lettre d'un avocat invoquant un cahier des charges de 1946 qui stipule que la construction doit etre à 3 metres.
Hors dans le lotissement ou je me trouve tout le monde ne respecte pas, c'est au bon vouloir de son voisin!! je suis mal tombé.
comment faire légalement et officiellement pour supprimer ou modifier ce cahier des charges?
car apparement il reste valable à vie, et ma voisine est proceduriere.

Avez vous une solution ?

merci de votre aide

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés